

# LA NOUVELLE revue du courtage

## La parole du Président

### Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous sommes déjà en mars et sortons péniblement de la période de renouvellement encore compliquée et tendue cette année avec nos clients et nos partenaires compte tenu du contexte inflationniste et de l'augmentation pas toujours justifiée des primes.

Cette période nous a obligé à être encore plus présents et plus proches de nos clients, tout en démontrant notre rôle primordial de conseil intermédiaire avec des partenaires assureurs pas toujours à l'écoute ...

Notre priorité pour 2024 est de continuer de servir au mieux les intérêts de nos clients pour toujours mieux mettre en valeur notre profession et notre valeur ajoutée.

Dans ce contexte, notre organisation professionnelle ne cesse d'être présente et de porter la parole des courtiers auprès de tous les acteurs qui interagissent avec nous (assureurs, superviseurs, gouvernement, instances européennes...), d'autant plus dans

l'environnement réglementaire qui reste en perpétuelle évolution, avec des sujets redondants sur l'évolution des rémunérations et de la fiscalité de notre profession, mais aussi des sujets divers et variés tels que l'intelligence artificielle, l'évolution du climat, les conflits géopolitiques, le risque cyber, l'assurabilité, les critères ESG... Autant de sujets primordiaux où nous continuons d'être présents et dont nous pourrions discuter lors de nos prochaines rencontres.

Notre dernière réunion du 8 février sur le thème de la conformité et plus spécialement sur le devoir de conseil et nos obligations en matière de LCB-FT animée par 2 représentantes de l'équipe juridique métier et conformité de PLANETE CSCA, Marie Betolaud et Syrine Leiseing que je remercie encore pour la qualité de leurs interventions, a permis de réunir une quarantaine de courtiers assidus pour cette formation DDA compatible de 2 heures, tout en partageant en amont et aval de cette réunion un moment convivial avec l'ensemble des courtiers présents.

Un des sujets préoccupants mais néanmoins essentiel pour la vie de nos cabinets reste le sujet de la prévention des risques où nous devons être proactifs plutôt que

passifs, thème qui est abordé dans le cahier central de la revue de ce mois ainsi que dans l'interview ci-après de Monsieur Stéphane Poulard, Directeur régional Sud-est, responsable audit & prévention de Sedgwick et qui va être un des éléments clé de notre activité pour maintenir la confiance de nos clients et retrouver plus de marges de négociations avec les compagnies porteurs des risques.

Dans l'attente de notre prochain évènement régional programmé le 30 avril prochain

où nous recevrons nos partenaires pour la remise des trophées PLANETE CSCA Occitanie et dont le thème de la réunion matinale n'est pas encore fixé au moment où je rédige cet édit, je vous rappelle aussi le bel évènement national programmé le 6 juin prochain à Paris pour la 2<sup>e</sup> édition du Onze Bis, le festival du courtage d'assurances pour lequel je vous invite à prévoir de vous déplacer nombreux pour y participer. ●

“

**Notre priorité pour 2024 est de continuer de servir au mieux les intérêts de nos clients pour toujours mieux mettre en valeur notre profession et notre valeur ajoutée.**

**Bien confraternellement**



**David Verkinder**  
Président PLANETE CSCA Occitanie

Entretien



HIER, COMME DEMAIN,  
NOUS SERONS  
TOUJOURS À VOS CÔTÉS.



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis plus de 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

[albingia.fr](http://albingia.fr)

## L'EXPERT PRÉVENTION, **LES YEUX TECHNIQUES DU COURTIER**

**Stéphane Poulard**

*Directeur régional Sud-Est, responsable  
audit & prévention de SEDGWICK*



Cumulant les fonctions de directeur régional et de responsable de la prévention, Stéphane Poulard a bien voulu nous expliquer comment il menait ses missions d'expert prévention (à ne pas confondre avec expert dommages, un autre métier) quand il est mandaté par un courtier ou une compagnie d'assurances auprès de ses clients : entreprises industrielles ou pas, essentiellement de moins de 200 personnes, restaurants, commerces divers et même parfois, sur demande de leur propriétaire, de très belles demeures privées.

La prévention, dit-il, c'est d'abord déterminer les principaux risques de l'entreprise, de la demeure qui pourraient provoquer un sinistre. Mon second métier consiste à rechercher la cause d'un incendie et de comprendre ce qui s'est passé pour comprendre le développement de l'incendie. Et malgré leur opposition, la première en amont d'un sinistre, et la seconde malheureusement après, sont deux métiers très voisins en termes de réflexion et de logique.

Lors d'une visite de risque type, la première chose qui me semble essentielle est d'évaluer l'environnement du site qui lui-même peut être source de risques. Regarder avec attention les abords immédiats de l'entreprise ou de la maison : proximité d'une rivière, le site est-il inondable ou non, proximité d'arbres, de forêt, présence éventuelle

de déchets, d'objets combustibles aux abords directs du site, état des murs, du bardage, de la clôture, des fermetures, de la sécurité, présence d'alarmes, etc.

On apprend beaucoup en regardant dehors !

Une fois entré à l'intérieur du bâtiment, il faut bien comprendre l'activité de l'entreprise : matières premières travaillées, stockées, les énergies utilisées, puis analyser les données d'entrée.

En général, nous sommes mandatés pour évaluer les risques d'incendie et de vol.

Depuis quelques années, nous sommes de plus en plus sensibles pour apprécier les risques liés aux batteries, aux postes de charges, aux panneaux photovoltaïques... qui sont de nouvelles sources de départ d'incendie.

### **Puis vient l'examen du cadre réglementaire :**

#### **Pour ces visites de risque, nous avons à notre disposition un certain nombre de données d'entrée :**

- L'installation électrique a-t-elle été contrôlée ? À quelle date ? Est-elle entretenue ?
- Les extincteurs sont-ils en nombre suffisant, accessibles ? Ont-ils été contrôlés ?
- Les robinets d'incendie (RIA) sont-ils en bon état ?
- Est-ce qu'il y a des détecteurs de fumée ? Un système d'alarme incendie ? Un contrat avec un mainteneur ?
- Où se situent les points de charge des batteries du matériel électrique ?
- Où et comment sont stockées les batteries des matériels vendus si par exemple l'entreprise visitée propose des mobilités douces ?
- Une vidéo surveillance est-elle installée ? Est-elle entretenue ? Existe-t-il un contrat avec un mainteneur ?
- Comment fait-on la levée de doute ? Comment fait-on appeler les forces de l'ordre dès que l'alarme se déclenche ?
- Comment sont stockés, protégés et surveillés les marchandises ou produits sensibles comme les médicaments, bijoux, cigarettes ou œuvres d'art ?

Les ERP (établissements recevant du public) comme les commerces qui sont soumis à des obligations particulières en fonction de leur activité et de leur taille qui nécessiterait par exemple le passage d'une commission de sécurité. Celles-ci ont-elles bien été respectées ?

Idem pour les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) que sont les stations-service, un élevage animal, un entrepôt,... Selon la procédure applicable, en fonction de la nature de leurs risques, il faut prendre connaissance des documents de la Préfecture et étudier les obligations qui sont à respecter concernant par exemple pour les uns la nuisance sonore, pour d'autres, la pollution des eaux.

Fort de cette collecte d'éléments, l'expert cherchera aussi à se faire une impression générale sur l'atmosphère qui règne sur le site : le désordre, par exemple, qui faciliterait un éventuel départ de feu, en favoriserait le développement ou entraverait l'évacuation des personnels. C'est à la suite de cet ensemble de démarches qu'il établira un rapport sur la base de sa visite, des points vérifiés et des documents présentés. Mais attention dans une démarche de prévention, si nous soulevons des dysfonctionnements ou des manques, notre rôle n'est pas de sanctionner, mais au contraire d'encourager un certain nombre d'actions, techniques organisationnelles, ou travaux, afin que le risque soit le plus faible possible. C'est la liste des préconisations.

Nous sommes les yeux techniques de l'assureur et du courtier et nous nous devons d'être critiques.

À ce titre, les experts épaulent les courtiers pour repérer, distinguer, comprendre les risques liés à telle ou telle activité. Cette entente et cet échange d'informations sont primordiaux dans les discussions qu'auront les intermédiaires d'assurance avec leurs clients à assurer car, grâce à ce rapport et à nos préconisations, le courtier a toutes les cartes en main pour affiner les termes du contrat qu'il souhaite proposer. À partir de là, ce sera son rôle de suivre la diffusion de nos prérogatives auprès des dirigeants de l'entreprise et de s'assurer si oui ou non elles ont bien été suivies d'effets.

Outre ses connaissances techniques pointues, la richesse d'un expert en prévention vient de la somme des expériences acquises au cours de ses visites ; il est un bon allié du courtier pour lui transmettre ce savoir et faire en sorte que celui-ci apporte le conseil le plus adapté à ses clients. ●



**30 AVRIL**



**> COCKTAIL DES PARTENAIRES & REMISE DES TROPHÉES RÉGIONAUX**

*Retrouvez PLANETE CSCA lors de l'événement et assistez à la remise des Trophées PLANETE CSCA Occitanie*

**4 JUILLET**



**> TOUR DES RÉGIONS**

*Retrouvez PLANETE CSCA lors du Tour des Régions à Castelmaurou*



**DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE SYNDICAT ET DU MONDE DU COURTAGE D'ASSURANCES SUR LINKEDIN**

OU SUR LE COMPTE INSTAGRAM & LA CHAÎNE YOUTUBE DE PLANETE CSCA



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

**ENSEMBLE** PORTONS LA NOUVELLE VISION DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT CABINET



CONFORMITÉ



**PLANETE CSCA**  
10 rue Auber  
75009 Paris

01 48 74 19 12  
contact@planetecscsca.fr  
[www.planetecscsca.fr](http://www.planetecscsca.fr)

